

FELICITATIONS M. PLANTARD !

Nous avons reçu du Prieuré de Sion deux documents. Le premier, une lettre, que nous reproduisons ci-après, annonçant la reprise de la direction de l'Ordre par M. Plantard. Nous n'avons à ce sujet aucune autre information.

Prieuré de Sion

U.∴
PARIS



A TOUS NOS Fr....

Avec beaucoup de tristesse et d'émotion, nous avons reçu en cette soirée du 7 MARS 1989, l'annonce du décès de notre ancien Grand Maître du PRIEURÉ de SION:

ROGER-PATRICE PELAT

à l'âge de soixante dix ans

démisionnaire de l'ORDRE depuis le 6 Février 1989. Il avait succédé à notre ancien Grand Maître, le Marquis Philippe de CHERISEY, lui aussi mort d'une embolie. Nous demandons à tous les initiés de l'ORDRE de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de celui qui fut toujours un HOMME de l'ombre, parfaitement honnête et juste... tombé sous les coups de certains "initiés" américains.

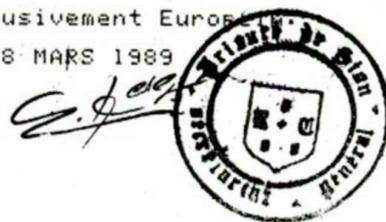
Après de nombreuses démarches et consultations, le PRIEURÉ de SION a demandé à notre ancien Grand Maître Pierre PLANTARD de SAINT CLAIR de reprendre la direction de l'ORDRE à dater du 9 MARS 1989, ceci dans les conditions suivantes

- 1- Les Frères de l'Ordre exclus par le Marquis de CHERISEY seront réintégrés.

- 2- L'article XIX et l'Article XXII des constitutions modifiés le 5 JUIN 1956 par le Grand Maître Jean COCTEAU seront annulés et l'ancien texte reprendra sa vigueur antérieure.

- 3- Les membres (de l'ORDRE) américains seront libres et indépendants, ils ne feront plus "intégration" dans le PRIEURÉ de SION, qui restera exclusivement Européen.

Paris, 8 MARS 1989



Le second document est un exemplaire de la revue «Vaincre», organe du Prieuré de Sion, daté de juin 1989 (20 pages), elle porte la mention : «Il est interdit de vendre et de diffuser nos publications hors du Prieuré de Sion». Cette revue étant hors commerce, elle se trouve inaccessible à nos Lecteurs. Cependant nous relèverons l'article sur les dalles de Marie de Nègre qu'il serait intéressant de voir diffuser. On y assure que la pierre «brisée» verticale se trouve à Carcassonne (photo à l'appui). En ce qui concerne la dalle horizontale, elle aurait été photographiée, à l'infra-rouge, par le service cartographique de l'armée (?) en 1968 (autre photo). Encore une autre photo de cette même dalle, toujours prise à l'infra-rouge, par M. Guy Donosa, en 1979, sur laquelle on ne distingue pratiquement rien.